

Déplacement au Tribunal constitutionnel du Portugal

Le Président du Conseil constitutionnel, Monsieur Laurent Fabius, s'est rendu les 11 et 12 octobre 2016 à Lisbonne, à l'invitation du Président du Tribunal constitutionnel du Portugal, Monsieur Manuel da Costa Andrade.

Cette visite de travail a permis un échange croisé sur l'organisation, le fonctionnement et la jurisprudence des Cours constitutionnelles française et portugaise.

Le Président Fabius et le Président da Costa Andrade ont notamment convenu d'organiser en 2017 une rencontre commune avec leurs homologues Présidents des Cours constitutionnelles d'Italie et d'Espagne.



Le Président du Tribunal constitutionnel du Portugal, Manuel da Costa Andrade, Le Président du Conseil constitutionnel, Monsieur Laurent Fabius, et le vice-président du Tribunal constitutionnel du Portugal, João Pedro Caupers



Le Président du Conseil constitutionnel, Monsieur Laurent Fabius et Président du Tribunal constitutionnel du Portugal, Manuel da Costa Andrade